



# Patrimonialisation des héritages industriels ruraux et reconversions inventives : nouvelles ruralités en Monts d'Ardèche ?

Flore Vigne<sup>1</sup> ✉

<sup>1</sup> Laboratoire PACTE/CERMOSEM, Université Grenoble Alpes, France

**Résumé.** Le travail proposé ici est une première exploration de la reconversion du patrimoine industriel sur le territoire du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, étudié dans le cadre d'une thèse CIFRE en géographie. Après être revenus sur les paradoxes imposant le statut de marge à ces formes de patrimonialisation, nous proposons un tour d'horizon des reconversions ardéchoises construit à partir d'un recensement des sites industriels. L'objectif est de cibler ce que ces projets questionnent en termes de ressources patrimoniales, d'habiter et de communs. L'émergence de certaines initiatives, nos cas d'études, de reconversion inventive nous amèneront enfin à discuter des recompositions induites sur les ruralités et plus globalement sur les transformations sociétales actuelles.

**Mots-clés:** habiter ; industrie ; inventivité ; marges ; patrimoine ; reconversion.

**Abstract.** This paper is a first step towards exploring the re-use of industrial heritage in the Natural Regional Park of Monts d'Ardèche, studied during a CIFRE thesis in geography. The paper first underlines the paradox of these heritages, conceptualised as margins, and then offers an overview of their reconversions in the Ardèche based on our inventory of industrial sites. The objective is to identify what these projects question in terms of heritage resources, living and commons. The development of some inventive re-uses, approached as case studies in our research, brings us to discussing their impact on rural areas and more generally on current societal changes.

**Keywords:** heritage; industry; inhabiting; inventiveness; margins; re-use.

CORRESPONDENCE:

✉ CERMOSEM, Le Pradel, 07170 Mirabel, France

✉@ [flore.vigne@umrpacte.fr](mailto:flore.vigne@umrpacte.fr)

HISTOIRE DE L'ARTICLE :

Reçu : 29 août 2019

Reçu en forme révisée : 28 Juillet 2020

Accepté : 29 Juillet 2020

## Introduction

« *Une autre vie s'invente ici* » : ce slogan des Parcs naturels régionaux français invite à interroger la capacité de ces structures à porter une politique innovante sur les territoires ruraux.

Le statut de Parc naturel régional est créé en 1967 en France : ce sont des territoires de projet qui regroupent localement les collectivités autour d'un développement axé sur la protection et la mise en valeur des patrimoines naturels et culturels. Chaque collectivité adhère à une charte constitutive, validée au niveau régional et national, qui définit le projet sur 15 ans. Le syndicat mixte gère ensuite le fonctionnement de la structure : les collectivités membres y siègent (communes, communautés de communes, Départements, Régions, mais aussi parfois des partenaires privés). Les Parcs portent des valeurs de développement durable mais également d'expérimentation, ce qui explique leur slogan.

Leur mission de préservation et de valorisation des patrimoines en lien avec le développement de leur territoire appelle également à questionner la nature d'une action patrimoniale alternative. Dépassant les politiques régaliennes de connaissance, de conservation et de gestion des patrimoines naturels, culturels et paysagers, les Parcs s'inscriraient dans une culture patrimoniale « *mutée* » intégrant un patrimoine comme « *ressource, matérielle ou immatérielle à utiliser pour améliorer la qualité de vie d'une population, leur permettre de se situer dans le temps et l'espace, étayer leur mémoire et satisfaire leurs aspirations dans un cadre respectueux de l'environnement et de la conscience citoyenne* » (Morice et al., 2015). Le cadre théorique proposé ici est celui de la ressource patrimoniale, « *objet matériel ou immatériel sélectionné, révélé et transmis par un collectif social et engagé dans un projet pour sa référence temporelle* » (Landel et Senil, 2016).

Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche a pris en compte, dès sa première charte en 2000, un aspect patrimonial qui peut paraître paradoxal : celui des héritages industriels. Cela fait écho à la présence abondante d'empreintes matérielles et de traces mémorielles se rapportant à l'exploitation de mines, de carrières, au travail de la peau, du papier et du textile, notamment la soie. Dans les années 1980, l'École d'Architecture de Lyon mène une étude qui permet de dénombrer quatre-cent-cinquante-et-un bâtis dédiés au seul moulinage, c'est-à-dire à l'étape de torsion du fil de soie (Duprat et Paulin, 1987). Depuis 2017, le Parc a fait le choix de porter une étude sur le patrimoine industriel de son territoire, par le biais d'une thèse CIFRE en géographie rattachée au laboratoire PACTE via son antenne ardéchoise du CERMOSEM. C'est à travers les premières observations et analyses de ce travail que

nous allons développer cet article : un recensement des sites industriels sur le territoire et trois études de cas.

Plutôt que l'objet patrimonial, cette recherche prend pour cible la reconversion des sites industriels, c'est-à-dire les démarches patrimoniales activées lors d'un changement d'usage (Réal, 2015). Les travaux sur la reconversion des héritages industriels sont particulièrement nombreux ces dernières années, notamment chez les historiens de l'art et les architectes : la revue de la direction générale des patrimoines publie un numéro consacré à cet aspect en 2015 (Smith). Ils ciblent cependant spécifiquement des projets urbains d'envergures ou ciblent des reconversions à vocation économique (Gasnier, 2018). Inversement, les préoccupations des politiques patrimoniales rurales ne se sont pas portées particulièrement sur ce type de patrimoine laissant des initiatives dispersées prendre en compte ponctuellement tel ou tel site industriel. L'objectif de ce travail de recherche est donc double : comprendre la prise en compte du patrimoine industriel dans la réutilisation des sites ruraux, mais aussi envisager les effets de cette prise en compte sur les ruralités mêmes.

Ce qui est questionné dans les deux définitions citées et dans cette recherche, au-delà du processus de patrimonialisation (François et al., 2006 ; Di Méo, 2007), c'est bien sa dimension de projet et son impact sur la construction d'une territorialité. L'hypothèse faite alors est que la reconversion du patrimoine industriel en Ardèche semble favoriser l'émergence de projets patrimoniaux inventifs. Il s'agit alors ici de comprendre les particularités du patrimoine industriel ardéchois, d'interroger les dynamiques d'appropriation croisée au sein des processus de patrimonialisation et de réutilisation, et enfin de tenter d'analyser les enjeux de ces initiatives pour les territorialités rurales.

## **1. Le patrimoine industriel ardéchois, une lecture par la marge**

Selon Samuel Depraz (2017), l'apport du concept de marge en géographie « *consiste surtout en un décentrement de l'analyse au profit de territoires et de groupes sociaux généralement minoritaires* ». A distance d'un centre ou à l'écart d'une norme, la reconversion du patrimoine industriel ardéchois pourrait ainsi être saisi dans sa complexité propre, hors des références à des cadres dominants, celui de l'urbain, celui du patrimoine régalien, et celui des grandes friches industrielles.

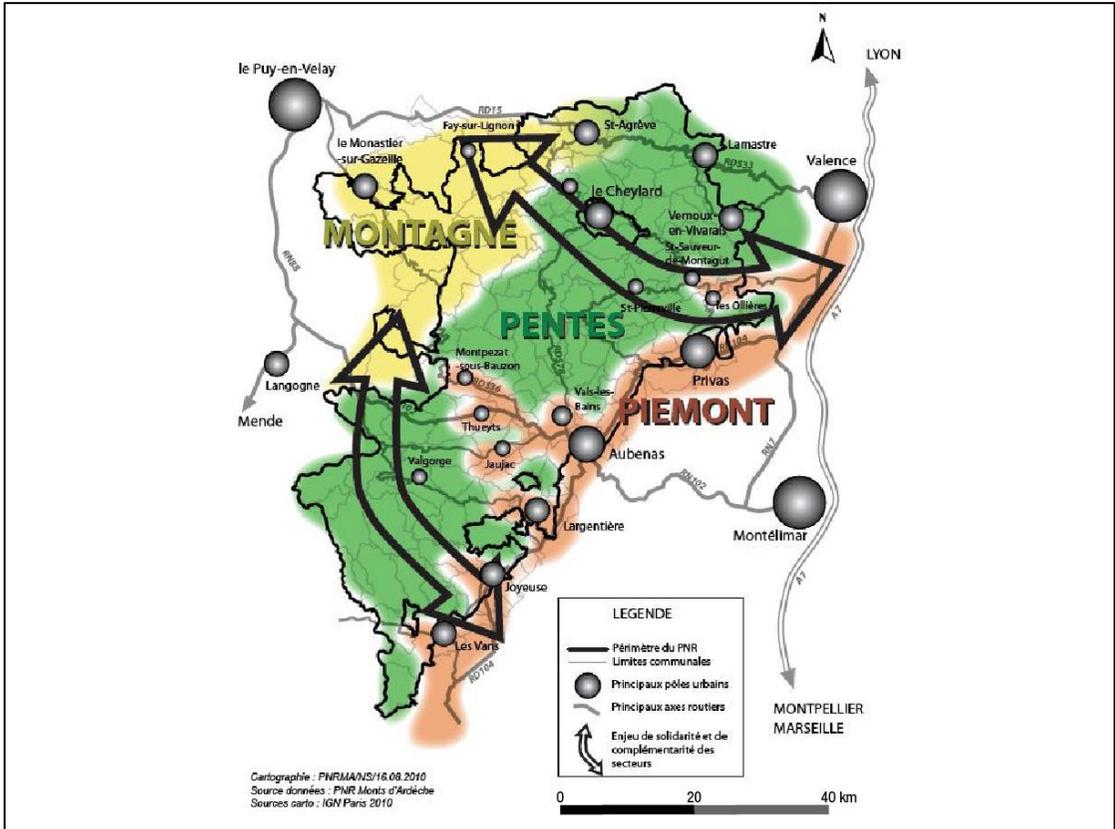
### **1.1. Le territoire rural à la marge**

Faire de la géographie rurale aujourd'hui suppose de s'orienter dans les multiples définitions que le rural a pu prendre depuis la Seconde Guerre Mondiale. Mais le

concept de marge permet de s'affranchir de la référence continue à l'urbain, dans les interprétations conceptuelles comme dans les analyses statistiques.

Les études rurales ont eu tendance à « *prophétiser la mort du rural et leur propre effacement* » (Cornu et Delfosse, 2017). Tout le long du XXe siècle et jusqu'à nos jours, cette mort se traduit particulièrement par la déprise agricole et démographique. Elle produit des écrits teintés de drame : le titre de l'ouvrage de Bitoun et Dupont, « *Le sacrifice des paysans. Une catastrophe sociale et anthropologique* » (2016) en est un bon exemple. La prégnance de l'idée d'un rural rustique, par opposition à la modernité ambiante, fait long feu. En parallèle, les tentatives de délimitation des espaces ruraux les inscrivent en négatif ou en dépendance vis-à-vis d'une catégorie regroupant densément habitants et bâtis - zonage en unité urbaine (INSEE depuis 1954), grille communale de densité (INSEE depuis 2015) ; emplois - zonage en aires urbaines (INSEE depuis 1996), typologies des campagnes françaises (Hilal et al., 2012) ; et services - hyper-ruralité (Bertrand, 2014). Toujours dans l'idée de cerner cette marge, l'approche par la notion d'arrière-pays méditerranéen apporte à travers ses dix-sept critères une grande diversité de variables et de visages du rural (Landel et al., 2017). Des dimensions classiques s'y retrouvent : la densité, l'importance de l'agriculture et l'enclavement. Mais c'est aussi une bonne illustration de travaux plus récents sur l'économie présentielle, le tourisme, les emplois de proximité et les entreprises artisanales. La dimension de référence à une norme reste présente.

Le territoire du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche serait défini comme rural, marge ou arrière-pays dans la majorité des acceptions citées ci-dessus. *L'Observatoire des dynamiques territoriales* (2014) en retrace les caractéristiques : densité de population et de bâtis basse, déprise agricole, accessibilité inégale, etc. Mais l'approche par la marge appelle à centrer l'analyse sur la manière dont le territoire se définit lui-même : la charte 2013-2025 peut être un bon support pour cette analyse. Le terme de rural y apparaît seulement à vingt-neuf reprises (hors occurrences contextuelles du type « *Société d'aménagement foncier et d'établissement rural* »). Il caractérise l'espace (neuf fois le « *territoire* », trois fois le « *milieu* », et une fois les « *zones* », le « *contexte* », les « *communes* », et l'« *espace* »), le temps long (trois fois le « *patrimoine* », une fois la « *culture* » et les « *paysages* ») et les actions actuelles (le « *patrimoine* » se retrouve ici, mais aussi deux fois les « *activités* », une fois le « *développement* », la « *revitalisation* », et la « *gestion* »). Si le territoire est compris comme « rural » dans son ensemble, la charte interroge peu les caractéristiques liées au terme.



**Figure 1.** Les trois secteurs du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

En revanche, elle propose un découpage entre la montagne, les pentes et le piémont dont les enjeux sont définis (figure 1). Ils partagent la préservation et la valorisation des patrimoines naturels et culturels ainsi que le soutien aux activités agricoles spécifiques. Mais la montagne compte également des enjeux d'offre d'activités, d'habitats et de services. Les pentes interrogent les problématiques touristiques et artisanales. Le piémont centralise les incertitudes liées la pression foncière et également au tourisme. Surtout, la charte du Parc insiste sur la dimension « plurielle » de son territoire. L'ouverture vers l'extérieur est présente, sous forme de pression urbaine subie ou d'attractivité et de débouchés recherchés. Mais cette articulation villes-campagnes chère aux *nouvelles ruralités* n'est pas au centre du propos.

Sortir, par la marge, d'une vision dichotomique urbain/rural, rustique/moderne, nature/culture, avant/arrière, pour envisager les ruralités ardéchoises pour elles-mêmes est bien un enjeu central, et encore inabouti, de ce travail de recherche.

## 1.2. Le patrimoine industriel à la marge

« *Le patrimoine [de l'industrie] ne va pas de soi* » (Leniaud, 1992). Cette absence d'évidence nous semble être de l'ordre de la marge : vis-à-vis des objets patrimoniaux préindustriels et vis-à-vis des politiques publiques qui s'y rattachent.

L'évolution progressive depuis l'artisanat vers une industrialisation a appelé une transformation importante des modes de production : extension des bâtis, nouvelles sources énergétiques, concentration des populations ouvrières, nécessités de transports de masse, *etc.* Toutes ces perturbations auraient un rôle dans l'émergence de la notion institutionnalisée du monument, avatar du patrimoine : celle d'une rupture, où les vestiges de la société préindustrielle deviennent menacés et doivent donc être protégés (Choay, 1992). Cette référence en négatif à l'industrie comme antithèse du patrimoine semble être fondatrice du trouble évoqué ci-dessus.

La figure du monument historique, symbole d'un patrimoine national et sélectionné par des experts, reste aujourd'hui très présente dans les imaginaires et le patrimoine industriel a eu des difficultés à s'y faire une place. La prise de conscience de la valeur des sites industriels émerge dans les années 1970 et 1980 en France avec l'archéologie industrielle. Les études qui s'en suivent permettent le classement et l'inscription de plusieurs sites techniques mais l'immense majorité sont des moulins, patrimoine encore artisanal (Gasnier, 2011). Le patrimoine industriel subit également son appartenance au « *tout patrimoine* », cet élargissement spatial, typologique et chronologique de la notion durant la fin du XXe siècle. Cette mouvance, due à l'arrivée sur la scène patrimoniale de nouveaux acteurs, bouleverse les politiques régaliennes et dérange certains experts qui y voient une dilution de la valeur du patrimoine ou même une pathologie de nos sociétés comme le « complexe de Noé » (Choay, 1992). Le patrimoine industriel est donc un ajout au patrimoine national, mais il reste marginal voire de second rang.

L'apparition de la notion de patrimoine industriel n'est pas anodine, elle est le résultat d'une menace, celle de la disparition programmée des sites industriels après leur fermeture. Le rapport Lacaze, commandé par la DATAR (Lacaze, 1985), s'inscrit dans une réaction à la multiplication des friches industrielles sur le territoire national. Les directives sont claires, si les promoteurs ne sont pas intéressés, il faut raser et reverdir, « *c'est une question de symbolique culturelle* ». L'existence même des vestiges industriels n'est donc pas une évidence : Marina Gasnier (2018) note qu'aujourd'hui l'« *automatisme culturel* » de la destruction des sites reste très prégnant. De multiples travaux soulignent l'importance du temps de deuil de l'activité. Il faut aussi prendre en compte le poids de l'imaginaire collectif dans un contexte de crise écologique : l'usine reste pour beaucoup sources de pollutions en tout genre.

Symboles d'un échec et de nuisances environnementales, les sites industriels peinent à accéder au statut de patrimoine. Quand ils sont reconnus, ils restent souvent minoritaires et à l'écart de la norme construite autour d'un passé rural et rustique.

### 1.3. Les héritages industriels ruraux à la marge

Cette relation complexe entre industrie et ruralité, nous allons l'explorer dans cette troisième partie. Là encore, l'imaginaire se heurte à une forme de paradoxe : les héritages industriels ruraux ne collent pas à l'image de l'industrie et leurs spécificités impliquent un discours décalé sur leur caractère patrimonial.

L'image canonique du site industriel correspond plutôt à celle des villes-usines, voire à des paysages ou vallées industrielles. Ces thèmes ont été popularisés par certains exemples emblématiques comme l'écomusée du Creusot, premier musée industriel français, créé en 1973 : son architecture est celle des châteaux d'industries. Les sites comportant des installations *out-door* (où la machine fait le bâtiment : exemple des chevalements de mine) prennent également une place importante dans les représentations. Il en va de même pour les cités ouvrières. Ces éléments se retrouvent notamment dans le classement au patrimoine mondial de l'UNESCO du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais. Les cinq sites inscrits et classés aux Monuments Historiques en Ardèche témoignent de cet intérêt : les hauts-fourneaux de La-Voulte-sur-Rhône (figure 2), le site papetier du Vidalon (Canson-Montgolfier) à Davézieux, la cité blanche et les fours à chaux Lafarge à Viviers-Le Teil, le carreau de la mine de Champgontier à Prades, et les éléments du site minier de Saint-Priest. Il en va de même des sites repérés par le Service Régional de l'Inventaire : le château d'industrie qu'est le moulinage Payen à Saint-Julien-en-Saint-Alban et les sites imposants du Moulinon à Saint-Sauveur-de-Montagut et des usines Fougeirol aux Ollières-sur-Eyrieux. Il faut préciser que les campagnes d'inventaire systématique du patrimoine industriel, lancées par la cellule dédiée en 1983, n'ont jamais traité l'Ardèche.

Or, la majorité des sites ardéchois est en fait bien différent. Les moulinages, que nous avons cités en introduction, sont des bâtisses édifiées entre le XVIII<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle suivant une architecture qui a très peu varié : celle du bâti à étages, proche des rivières et percé de larges fenêtres, et sur le mode de construction local en pierres non taillées. Cette position en fond de vallées, parfois très isolés et sur des terrains escarpés qui n'ont pas trouvé d'usage agricole, ainsi que leur allure de grosses fermes, les rend invisibles à l'œil non avisé. A moins que le site ait été équipé d'une filature, ce qui reste assez rare, aucune cheminée ne marquera le paysage. L'histoire sociale elle-même a ses discrétions : dans la majorité des cas, les ouvrières sont des

femmes des fermes environnantes, qui ne travaillent là que le temps de composer leur dot, et quand leurs bras ne sont pas nécessaires au travail des champs. Beaucoup d'autres usines utilisent l'eau et comportent les mêmes caractéristiques architecturales : tanneries, filatures, papeteries, scieries, *etc.* Les briqueteries ou encore les fours à chaux gardent pour la plupart un caractère assez isolé et une main d'œuvre clairsemée. Les mines sont les industries qui impactent le plus le paysage, mais là encore peu de cités ouvrières sont construites et l'exploitation prend un caractère souvent aléatoire (ouvriers paysans qui y travaillent ponctuellement, épuisement des filons, changement des propriétaires, *etc.*). Il en résulte des vestiges qui ponctuent le territoire et peinent à le caractériser.

« Ainsi, les petites usines, le patrimoine industriel annexe (cités ouvrières, aménagements hydrauliques...), les bâtiments peu spectaculaires, les usines les plus banales (comme celles au toit à sheds), les sites moins accessibles... sont les moins à même d'être valorisés, si ce n'est protégés. Or c'est justement en zone rurale que ces dernières caractéristiques sont les plus présentes. De plus, en milieu rural, la problématique du développement local fait en général peu de place à l'industriel, passé ou futur, considéré comme annexe [...]. » (Edelblutte et Legrand, 2012). Si la patrimonialisation industrielle se fait localement (valorisation par des visites, des interventions artistiques, des publications et études locales), elle a des difficultés à fonder un discours global sur l'histoire industrielle ardéchoise. De fait, la multiplicité des sites et leur dispersion rend l'exercice complexe. Il l'est d'autant plus pour parler de reconversion : là encore, le vocabulaire n'est pas adapté au rural, dont les friches sont considérées pour la plupart comme « hors marché ». Les promoteurs immobiliers vont rarement être des acteurs, laissant le champ libre aux collectivités et surtout aux privés. Les dépollueurs, très actifs sur les grandes friches, trouvent également peu leur place dans le changement d'usage de sites où la plus grosse pollution sera sous le petit local du moteur diesel d'appoint pour pallier aux caprices de la rivière, ou dans les plaques d'amiante sous les toits refaits au XXe siècle. Peu de sites sont d'ailleurs détruits de manière volontaire (jusqu'à très récemment), tant ces espaces échappent à l'aménagement.

Le concept de marge est encore bien utile pour faire l'état des lieux des vestiges industriels ruraux. Hors des valorisations patrimoniales classiques, hors des politiques publiques globales de reconversion, ils sont riches de leurs spécificités.

Nous voici donc à la marge : dans une ruralité qui peine à se définir, auprès d'un patrimoine industriel qui reste paradoxal, et dont le traitement patrimonial sort des politiques nationales. Travailler sur la reconversion de ces sites dans ce contexte, c'est avoir accès à une forme de réserve involontaire, à une conservation par l'oubli, et donc à une multiplicité de trajectoires locales.

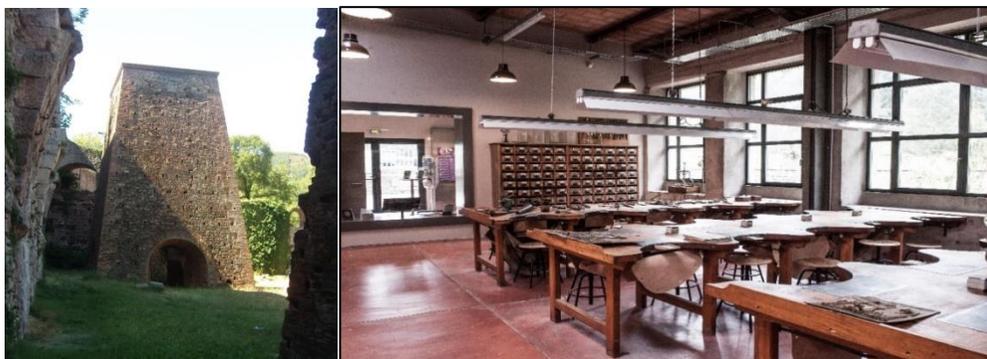
## **2. Le patrimoine habité, la reconversion**

Si l'Ardèche reste un département industriel, les sites historiques ont pour la plupart fermé. Leur fonction productive s'arrêtant, des acteurs divers les ont investis de nouveaux usages. *"Le meilleur moyen pour protéger le patrimoine, c'est de l'occuper, de lui attribuer une fonction, de lui accorder un rôle dans la société actuelle, bref, de l'habiter"* (Gravari-Barbas, 2005). Ses pratiques habitantes ne sont pas toutes patrimoniales et il ne s'agit pas ici d'en faire un catalogue mais de comprendre ces usages et leurs impacts sur le territoire.

### **2.1. Les temps de la reconversion**

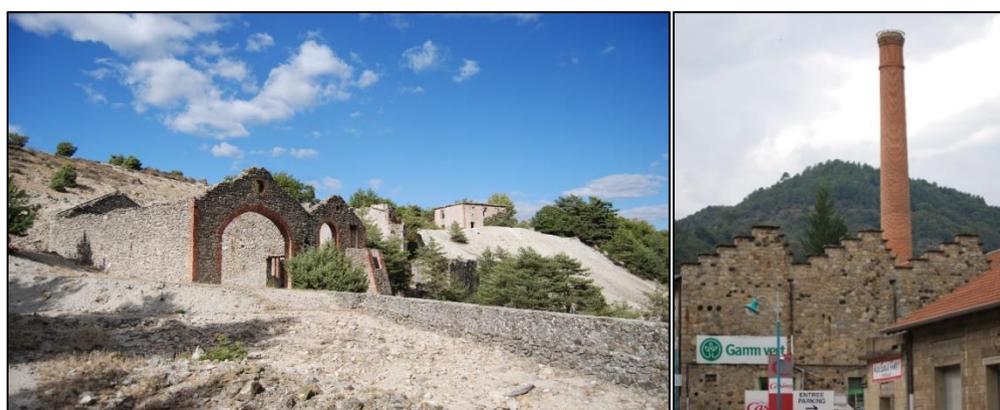
L'intervention d'un nouvel usage dans le bâti industriel ardéchois n'est pas toujours facile à cerner : la taille réduite des sites de production et des entreprises qui les portent, l'écart temporel entre la fermeture et cet écrit, l'absence de politique globale de suivi des transformations,... tous ces éléments rendent l'exercice complexe. Néanmoins, différentes phases se dégagent comme des étapes clefs dans la recomposition de la ressource.

La première est la fin de l'exploitation du site comme ressource économique. Conjoncturelles, financières, contextuelles, ou même liées une catastrophe (inondation, incendie, bombardement), nous ne reviendrons pas sur les raisons de ces fermetures ici. Ce temps est vécu comme une rupture. Celle-ci peut-être plus ou moins brutale. D'une part parce que l'activité ou le nombre d'emplois qui s'y rattachent a pu se réduire progressivement ou bien intervenir abruptement. D'autre part parce que le site pouvait regrouper d'autres usages annexes comme des logements, qui poursuivent alors leur vocation. Ces contextes vont jouer sur l'avenir des sites et la prise de conscience patrimoniale. Citons l'exemple de l'usine Murat à Saint-Martin-de-Valamas : il s'agit ici d'une usine de bijoux, activité de niche installée dans les Boutières. Cette usine est la première implantation de ce type d'industrie, par Murat, originaire des Vosges, en 1868. L'activité se poursuit jusqu'en 1985, à travers la Maison Murat puis le groupe Marcel Robbez Masson. Lorsque ce dernier décide de fermer l'usine, des anciens ouvriers montent une SARL et poursuivent l'activité jusqu'en 2015. La mise en place d'un espace de valorisation du savoir-faire et la vente des bâtiments et outils à la Communauté de communes en 2003 forment des premiers jalons d'une patrimonialisation qui perdure aujourd'hui à travers l'Atelier du bijou, pépinière artisanale et espace de médiation porté par la Communauté de communes (figure 3).



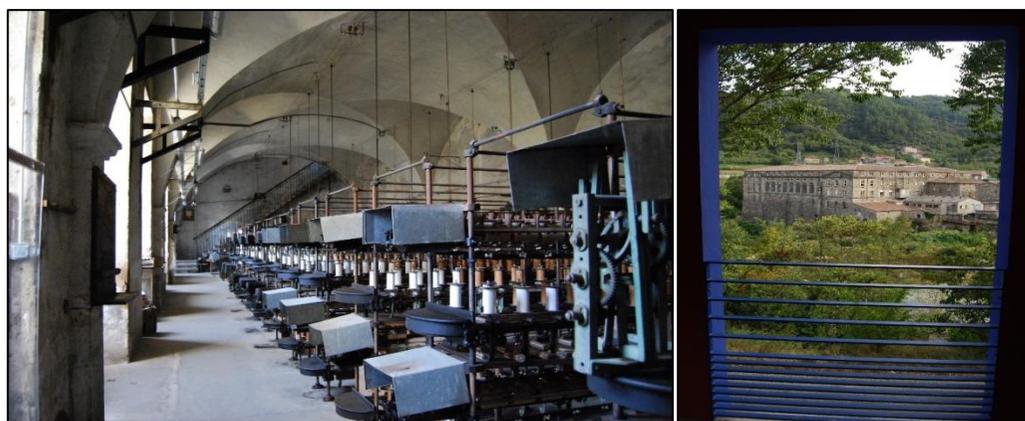
**Figure 2.** Un des hauts-fourneaux de La-Voulte-sur-Rhône, structure out-door

**Figure 3.** Intérieur de l'Atelier du bijou ©RCombaourou



**Figure 4.** Le site abandonné de Saint-Cierge-la-Serre

**Figure 5.** Le magasin Gamm Vert dans l'ancienne usine à tanin de Saint-Sauveur-de-Montagut



**Figure 6.** L'intérieur du Moulinage de La Neuve

**Figure 7.** Le Moulin depuis « Vous me direz »

Par opposition, la fermeture de la mine de plomb argentifère de Penarroya à Largentière (prenant en 1964 la suite de siècles d'exploitation, dont la dernière s'était achevée en 1885) s'est faite en 1982 alors que cent-cinquante-trois personnes y étaient employées. Ce site ne connaît aujourd'hui que des usages « *de substitution* » liés à l'urgence de réaffecter le lieu (Edelblutte, 2009) : atelier de coupe de bois de menuiserie sur le carreau, champ photovoltaïque sur le lac d'exhaure.

Le second temps n'existe pas toujours, c'est celui de la friche où la ressource perd son contexte social et donc retourne à une forme non révélée. Ce temps de latence, cette « *vacance* », est liée à l'abandon. Celui-ci a « *des effets recherchés, des effets pervers et des effets secondaires* » (Bachimon, 2013). Un des effets recherchés est de laisser passer le temps du deuil de l'activité. Les effets pervers sont principalement la dégradation du site. Les effets secondaires peuvent justement être la constitution d'une démarche patrimoniale. En Ardèche, il faut noter la présence de micro-friches, au sein même d'un bâtiment ayant connu plusieurs usages : dans le cas des moulinaages, il n'est pas rare que les propriétaires investissent uniquement la partie supérieure (qui correspond d'ailleurs aux espaces de logements) et délaissent la salle d'ouvraison, trop grande et trop humide. Il faut également citer le cas de friches très isolées et qu'il est difficile d'intégrer à un projet : la mine de zinc de Saint-Cierge-la-Serre fermée en 1924 en est un parfait exemple (figure 4).

Le temps de la reconversion est à distinguer de celui du réemploi. Ce dernier intervient alors que la crise, économique mais aussi sociale, suscitée par la fermeture du site n'est pas résolue : les interventions sur le site sont alors de l'ordre du remplissage, sans prise en compte du temps long ou des besoins du territoire. Outre l'exemple de Largentière ci-dessus, les sites industriels sont souvent repris par des enseignes de commerce : leurs bâtis aux hauts plafonds et aux surfaces imposantes entraînent un aménagement facilité. L'installation de la chaîne Gamm Vert dans l'ancienne usine de tanin de Saint-Sauveur-de-Montagut en donne une illustration (figure 5). Ici la ressource est recomposée et mobilisée mais comme une ressource générique. La reconversion demande une réflexion plus globale, la prise en compte du temps long. Elle propose la création d'une ressource spécifique et même d'une ressource patrimoniale.

La reconversion fait appel à plusieurs temporalités qui ont chacune leur enjeu propre : la fermeture, la friche éventuelle et en effet l'installation d'un nouvel usage. Ce dernier n'est pas une « *usurpation* » (Choay, 1992) mais au contraire une valorisation du site en une ressource patrimoniale.

## 2.2. Reconversion et ressource patrimoniale

Sans aller jusqu'à faire un inventaire exhaustif des usages actuels des friches ardéchoises, nous pouvons dégager deux grands types de reconversion identifiables : celle à vocation culturelle ; celle à vocation économique et touristique.

Les reconversions culturelles trouvent leurs racines dans les friches artistiques, popularisées dès les années 1960 aux Etats-Unis et 1970 en France (Réal, 2015) et dans l'influence de grands projets emblématiques en milieu urbain. La manufacture des Tabacs de Lyon, fermée en 1987 et transformée en 1993 en campus universitaire pour l'Université Jean Moulin (Lyon3), est un exemple de ces transformations urbaines à forte valeur ajoutée. Sur le territoire du Parc, plusieurs reconversions correspondent à cette vocation culturelle et artistique. Ce sont beaucoup de projets privés. Un moulinage de Lalevade devenu Le Nautilus accueille des concerts proposés par Léda Atomica Musique dans une salle d'ouvraison où les machines ont été transformées en scène et décors. Un autre moulinage à Saint-Pierreville garde son nom de Fabrique du Pont d'Aleyrac pour accueillir résidence d'artistes et exposition d'art contemporain dans une salle d'ouvraison comportant encore une partie de ses machines. Trois sites de moulinages accueillent aussi le public dans le cadre de musées : l'Ecomusée du Moulinage à Chirols, le Moulinage de la Neuve à Marcolles-Eaux (figure 6), et l'Atelier du Moulinet à Tauriers. Ils sont respectivement une association accueillie sur un site communal, une association accueillie sur un site privé et des privés eux-mêmes. Une ancienne tannerie au Cheylard est devenue le Centre de culture scientifique, technique et industrielle (CCSTI) de l'Ardèche, dit l'Arche des Métiers. Ces reconversions sont dites « reconversions patrimoniales intégrales » car le site devient le cadre de sa propre médiation (Edelblutte, 2009).

Les anciens sites industriels peuvent aussi permettre d'accueillir un nouveau lieu de production. Marina Gasnier (2018) place les reconversions économiques au centre de son étude et indique « *Penser la dimension économique est une façon d'ancrer le patrimoine industriel dans le sens de l'intérêt collectif et des préoccupations sociétales actuelles partagées par les acteurs privés et publics* ». L'exemple ardéchois le plus connu est celui de la SCOP Ardelaine, installée à Saint-Pierreville, dans une ancienne filature de laine en 1982. De seize collaborateurs à ses débuts, elle emploie aujourd'hui 58 personnes et produit sur de vieilles machines rachetées un peu partout en France, de la literie, des vêtements, du fil et du feutre de paillage pour les jardins. Elle possède le label Entreprise du patrimoine vivant (EPV) et a installé sur l'ancien site un restaurant, une boutique, et un café librairie. Ces espaces contribuent à la dimension patrimoniale du lieu, et des visites sont organisées. Les reconversions économiques sont aussi d'ordre touristique. Beaucoup de moulinages trouvent ainsi un nouvel usage comme chambres d'hôtes, gîtes, centre de vacances ou salle de

réception. Les maîtres d'ouvrage sont d'une grande diversité : privés, collectivités, associations. Beaucoup prennent des noms qui rappellent l'histoire du lieu : la Fabrique, le Moulinet, le Moulinage, Au fil de Soi, *etc.* L'architecture, et notamment les salles d'ouvrains voûtées, prennent une place importante dans la valeur du lieu. L'histoire est aussi présente : visite des canaux, argumentaire sur le lieu de travail / le lieu de détente, conférence ponctuelle.

Entre reconversion à vocation culturelle et à vocation économique, il n'y a souvent qu'un pas, que les porteurs de projets n'hésitent pas à franchir. Ces reconversions portent un message plus global que le simple changement d'usage du lieu : la transformation en ressource patrimoniale leur propose de porter un discours, sur un autre pas de temps, mais aussi à une autre échelle, celle du territoire.

### **2.3. D'un usage à l'autre, l'habiter et le territoire**

Les reconversions ardéchoises ne questionnent pas seulement le changement d'usage du bâti. Elles sont le fruit et portent à leur tour une vision plus globale du territoire. Celle-ci ne saurait être réduite à sa dimension économique ou culturelle. Elle répond à une logique plus systémique : celle de l'habiter comme « *s'emparer activement des espaces où nous nous trouvons, par nécessité ou par hasard, [...] s'approprier ces espaces et les faire vivre en les transformant voire en les réinventant en lieux* » (Besse, 2013).

La définition architecturale de la reconversion invite à s'arrêter à l'échelle du bâti ou du site. L'irruption de nouveaux usages va cependant au-delà des transformations architecturales. Les usines Fougérol, filature, moulinage et tissage, en plein cœur du village des Ollières-sur-Eyrieux, accueillent dans des bâtiments en grande partie publics du logement, un centre de santé, des bureaux, une bibliothèque, un cinéma, une salle des fêtes, un boulodrome ou encore un parking. En termes architecturaux, cette reconversion, portée sur de nombreuses années, pourrait avoir l'aspect morcelé d'un projet patrimonial non abouti. Cependant les actions menées par la mairie, l'association Patrimoine Ollérois et l'école permettent une vraie transmission de l'histoire locale : des ateliers, des conférences, des fresques, des cartes postales, des visites, voici quelques modes de valorisation et d'exposition proposés. En parallèle, ces lieux sont pratiqués pour les usages multiples cités au-dessus sans qu'un seul usage concentre la valeur patrimoniale du lieu. Cette entrée par les pratiques (Stock, 2015) plutôt que par le projet pose la question de pratiques spécifiquement patrimoniales : quelles sont-elles et que produisent-elles en termes de représentations et d'actions ?

Dans certains sites ardéchois, les pratiques patrimoniales bousculent les cadres dichotomiques public/privé pour poser la question du commun. Le cas le plus évident est celui de sites privés, à usage d'habitat, qui ouvrent à la visite de façon

ponctuelle, en général pour les Journées européennes du patrimoine (JEP) mais parfois à l'occasion de conférences ou de concerts. Une valeur d'usage, même ponctuelle, est alors attribuée au lieu. Il en va de même pour les sites visibles depuis la voie publique, et notamment les voies douces ou sentiers de randonnées. De fait, ils s'offrent à une pratique patrimoniale parfois matérialisée par une signalétique, parfois simplement informelle. Ils interrogent cette fois-ci le paysage à travers une valeur d'existence, qui peut être le support de nouvelles médiances (Berque, 2000). Le soin, une autre pratique, apporté au patrimoine permettrait alors d'assurer la « *croissance continue* » des valeurs d'usages et valeurs d'existence (Magnaghi, 2017). Ce faisant, ces valeurs se territorialisent et alimentent une « *conscience du lieu* ». La ressource est ici pleinement culturelle.

Par leur taille, invitant à la multiplicité des usages, et par leur visibilité, questionnant le commun et le paysage, les usages et les pratiques des sites industriels ardéchois forment une ressource patrimoniale qui interroge la notion d'habiter et la territorialité.

Etudier le patrimoine industriel rural par la perspective de la reconversion, c'est questionner des ressources patrimoniales diverses. Mais c'est aussi interroger plus globalement un paysage habité, un commun ou en tout cas un vivre ensemble. Les valeurs patrimoniales se conjuguent alors avec des valeurs contemporaines et portent une certaine inventivité.

### **3. Une reconversion inventive, expression d'une nouvelle ruralité ?**

La pratique de l'invention repose sur une tension entre faire quelque chose de nouveau et découvrir quelque chose de déjà existant. Un parallèle peut être fait avec la résolution créative de problème théorisée par Puccio (2012). Elle correspond bien en cela au patrimoine, et notamment à la reconversion. Mais cette reconversion inventive impacte aussi plus globalement le territoire.

#### **3.1. L'émergence d'usages inventifs**

La taille des sites industriels ardéchois permet à des collectifs d'émerger et de se saisir de ces espaces. Leur appropriation collective utilise le patrimoine et on peut parler dans bien des cas de reconversion. Mais ils mobilisent aussi un imaginaire et déclenchent des initiatives qui se réclament de l'invention. Trois sites ont retenu notre attention sur le territoire du Parc.

Le Moulinon est un site datant de la première moitié du XIXe siècle : sur l'emplacement d'un moulin, une première fabrique de torsion du fil de soie est construite, puis agrandie, avec son barrage, ses logements et une filature. L'activité

de moulinage emploie jusqu'à cent-cinquante personnes et perdure jusqu'en 2001. Dans le même temps, l'entreprise Terre Adélice, créée en 1996 pour fabriquer des glaces et sorbets, cherche des locaux pour s'agrandir. La communauté de communes lance alors le projet de reconversion du site : l'entreprise aménage en 2007 dans le Pôle d'Activités du Moulinon. Des bureaux pour un office notarial, un géomètre, un architecte et un cabinet comptable s'y installent également, ainsi que l'école de musique. Les travaux s'effectuent par tranche, la quatrième ayant abouti en 2015 (extension de Terre Adélice) et la suivante est en cours. Elle propose une nouvelle extension de Terre Adélice avec notamment un salon glacier. L'inventivité ici tient surtout à la dynamique de cette entreprise ancrée dans le tissu économique local (fruits locaux et de qualité, volonté d'un maintien dans la vallée) et portant des valeurs de transition (développement durable, croissance maîtrisée, organisation horizontale sur le mode de l'entreprise libérée). Et dans le même temps, ses valeurs sont transmises dans l'occupation du lieu : volonté d'ouvrir la salle aux Verrières (filature comportant de grandes ouvertures) au public pour raconter l'histoire de l'entreprise et du lieu. Par ailleurs, la communauté de commune a mené avec le Parc une démarche artistique en 2015 sur les Paysages industriels et une œuvre d'Elisabeth Ballet a été installée en vis-à-vis du Moulinon. « *Vous me direz* » fait appel à des témoignages d'anciennes ouvrières et à la sublimation du paysage (figure 7).

Plus haut dans la vallée de l'Eyrieux, à Saint-Martin-de-Valamas, une initiative privée voit le jour dans l'usine à bijoux du Garail. Le site industriel existe depuis le début du XXe siècle, implanté par la Maison Legros (devenue Altesse puis Bijoux Altesse). L'entreprise y installe une filiale, Oslo 2 J, dans le début des années 1990 mais elle ferme en 1999. La Nouvelle Manufacture est d'abord un projet artistique : deux artistes recherchant un atelier acquièrent le lieu. Mais face à son potentiel, ils décident de l'ouvrir et lancent une association. En 2014, un espace d'art est aménagé. Mais cette ouverture ne leur suffit pas et, à travers une opération de *crowdfunding*, l'association porte le projet d'un café culturel, afin d'ouvrir plus régulièrement le lieu. Aujourd'hui le programme du café d'la Manuf est ouvert trois jours par semaine et accueille une vingtaine d'évènements (ateliers, expo, marché, conférences, projections...).

Le troisième est le site du moulinage et tissage de Pont-de-Veyrières à Chirols. La première fabrique de torsion du fil de soie est installée en 1816. Les locaux s'agrandissent et se modernisent au fil du XIXe et XXe siècle, avec notamment l'ajout d'un tissage. En 1925 il est considéré comme le moulinage le plus important de France et il compte quantités d'activités secondaires : production énergétique, boulangerie, moulin, chapelle, orphelinat, artisans et école ménagère. Le site fonctionne jusque dans les années 2000. Mais en 1988, l'Ecomusée du Moulinage s'y

installe, porté par une association, dans des locaux publics situés dans la partie la plus ancienne du site. Il y a quelques années, des privés frappés par le potentiel du lieu se rencontrent et décident de créer un collectif pour racheter et reconverter la partie restée privée. Le Collectif de Chirols (figure 8) se réunit chaque mois depuis trois ans et construit son projet dans une gouvernance horizontale et fondée sur le consentement. Il se compose d'une association collégiale comptant vingt-huit membres actifs et trois-cent-quinze sympathisants, et d'une coopérative SAS. Le projet se compose d'un pôle culturel, d'un espace de *coworking*, d'une cantine, d'hébergements, d'un centre de formation, d'habitats et d'entreprises. L'achat s'est concrétisé pendant l'hiver 2018-2019 et les premiers chantiers participatifs commencent. Le Collectif porte également des projets artistiques en lien avec l'histoire du lieu et la mémoire.



**Figure 8.** L'image du flyer de présentation du collectif de Chirols

Ces trois lieux sont le fruit de trajectoires diverses et sont à des stades différents mais ils ont en commun cette inventivité propre à faire résonner patrimoine et projet. En dehors de leur démarche à l'échelle du site, ils interrogent aussi plus globalement le territoire.

### **3.2. Quelles nouvelles ruralités ?**

L'enjeu de ce travail est de saisir une recomposition des ruralités à travers ces projets de reconversion du patrimoine industriel ardéchois. Cette partie de l'analyse reposant sur des entretiens semi-directifs et de l'observation participante n'est pas finalisée : nous partageons ici des premiers éléments.

Les territoires où s'implantent ces projets sont décrits par les acteurs comme dynamiques : les références sont des initiatives locales, portées par des associations et des collectivités. Elles englobent des activités diverses : commerces, artisanat, agriculture, culture et art. Nous pouvons relire ici la pluralité des réalités territoriales

présentes dans le rural. Ce sont aussi des espaces marqués par l'entre-deux : ils sont lus en opposition avec des territoires trop isolés, trop résidentiels (au sens porté par un étalement urbain) ou trop touristiques et s'inscrivent dans une forme d'écart, de marge. L'échelle de référence prise en compte est souvent celle de la vallée ou du bassin de vie. L'attachement au lieu mais aussi justement au territoire de référence est fort. Mais les imaginaires sont aussi plus larges : réseau d'acteurs à l'échelle du Parc, de la région ou même nationaux. Dans leur processus inventif, la recherche de référence qui pourraient convenir au projet est importante.

Dans cet horizon plus global, un ensemble de normes correspondant à des modes d'habiter est aussi interrogé. La dimension écologique est présente avec une attache particulière à un sens général porté par le projet : le collectif de Chirols valorise ainsi des matériaux non écologiques mais déjà existants sur le site, plutôt que d'acquérir des matériaux écologiques produits pour l'opération. La dimension humaine revient également dans les différents projets : Terre Adélice met en place son organisation horizontale en réaction à l'agrandissement progressif de l'entreprise qui engageait par automatisme des réflexes hiérarchiques. L'inventivité permet ce détour par la marge pour requestionner l'action. De manière particulièrement aigüe, ces démarches travaillent ce qui reste une marge de l'action publique, le découpage privé/public. Si cette réalité se saisit bien au niveau local, c'est parfois plus complexe à l'échelle de collectivités plus grandes qui semblent avoir des difficultés à traiter des projets hybrides. Inversement, le manque d'appui en ingénierie du projet dans les petites collectivités peut rendre difficile la mise en place d'un soutien tangible.

La figure la marge reste visible dans les initiatives portées sur la reconversion de ces trois sites industriels ardéchois. Parfois voulue, marge de manœuvre ou marge choisie, et parfois vécue comme plus difficile, marge technique et marge de l'action publique.

L'inventivité des trois reconversions proposées en études de cas se travaille par des regroupements d'acteurs, des mélanges d'usages, et des redécoupages cognitifs. Ces pas de côtés composent la lecture d'une marge, ruralité éclatée mais équilibrée. Mais elles travaillent aussi des transformations globales, de nos sociétés et de l'action publique.

## **Conclusion**

La reconversion des sites industriels ardéchois se situe à la marge de nombreux champs d'étude et de recherche. Par ce caractère atypique et paradoxal, elle requestionne son propre processus, et plus largement des thématiques comme l'habiter ou le commun. Elle induit aussi l'émergence de projets qui font la part belle

à l'inventivité, comme recomposition entre initiative et mémoire, entre valeurs contemporaines et historiques. Dans ces projets, le discours porté ne s'arrête pas au site mais traduit un nouvel horizon pour le territoire, celui d'une ruralité dynamique, plurale et attachante, et pour la société contemporaine, plus humaine et pleine de sens. Là encore, une lecture de marge est possible, choisie par les acteurs pour le regard décalé qu'elle propose, mais aussi les mettant en difficulté dans leur dialogue avec le grand public et les collectivités. Les réflexions proposées ici sont à aboutir dans le cadre du travail de thèse CIFRE, via une analyse approfondie des données récoltées mais aussi via un débouché en recherche-action visant l'aide à la décision des futurs acteurs des reconversions industrielles ardéchoises.

### Déclaration de divulgation

Aucun conflit d'intérêts potentiel n'a été signalé par l'auteur.

### ORCID

Flore Vigne  <https://orcid.org/0000-0002-8754-3213>

### Références

- Bachimon, P. (2013). *Vacances des lieux*. Paris : Belin.
- Berque, A. (2000). *Médiance de milieux en paysages*. Paris : Belin 156 p.
- Bertrand, A. (2014). *Hyper-ruralité. Un pacte national en 6 mesures et 4 recommandations pour restaurer l'égalité républicaine*. Paris : République Française, 74 p.
- Besse, J.M. (2013). *Habiter, Un monde à mon image*. Paris : Flammarion, 250 p.
- Bitoun, P., & Dupont, Y. (2016). *Le sacrifice des paysans. Une catastrophe sociale et anthropologique*. Paris : L'Échappée, 336 p.
- Choay, F. (1992). *L'allégorie du patrimoine*. Paris : Du Seuil, 270 p.
- Cornu, P., & Delfosse, C. (2017). Marges géographiques, marges scientifiques? Contribution ruraliste à une approche réflexive des enjeux théoriques et sociopolitiques de la territorialité. *Bulletin de l'association de Géographes Français*, 94(3), 453–471.
- Depraz, S. (2017). Penser les marges en France: l'exemple des territoires de «l'hyper-ruralité». *Bulletin de l'association de Géographes Français*, 94(3), 385–399.
- Di Meo, G. (2007). Processus de patrimonialisation et construction des territoires, *Colloque Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser*, septembre 2007, Poitiers-Châtelleraut, France. Geste édition, pp. 87–109.
- Duprat, B., & Paulin, M. (1987). Les usines de moulinage de la soie. Types architecturaux d'après un inventaire ardéchois. *Le Monde Alpin et Rhodanien. Revue Régionale d'ethnologie*, 2–3(15) : 175–192.
- Edelblutte, S. (2010). *Paysages et territoires de l'industrie en Europe. Héritages et nouveaux*. Paris : Ellipse, 272p.
- Edelblutte, S., & Legrand, J. (2012). Patrimoine et culture industriels en milieu rural: quelles spécificités?. *Revue Géographique de l'Est*, 52, 22 p.

- François, H., Hirczak, M., & Senil, N. (2006). Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 5 : 683-700.
- Gasnier, M. (2011). *Patrimoine industriel et technique. Perspectives et retour sur 30 ans de politiques publiques au service des territoires*. Paris : Lieux dits, 304 p.
- Gasnier, M. (2018). *Le patrimoine industriel au prisme de nouveaux défis*. Besançon: Presses universitaires de Franche-Comté, 295 p.
- Gravari-Barbas, M. (2005). *Habiter le patrimoine*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Hilal, M., Barczak, A., Tourneux, F.P., Schaeffer, Y., Houdart, M., & Cremer-Schulte, D. (2012). *Typologie des campagnes françaises et des espaces à enjeux spécifiques*. DATAR, 80 p.
- Lacaze, J.-P. (1985). *Les grandes friches industrielles*. Paris : Ministère de l'Équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports. 149 p.
- Landel P.A. & Senil N. (2016). De la ressource territoriale à la ressource patrimoniale, In : Glon, E., & Pecqueur, B. (ed.), *Au cœur des territoires créatifs, Proximités et ressources territoriales*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, pp. 237-245.
- Landel P.A., Mao, P., Rey, A., & Robinet N. (2017). Les dynamiques des arrière-pays méditerranéens français : Une marqueterie territoriale entre marge et périphérie. In : Roth, H. (ed.) *Espaces fragiles, Construction scientifique, dynamiques territoriales et action publique*. Clermont-Ferrand : Presses Universitaires Blaise Pascal, pp. 213-229.
- Leniaud, J.-M. (1992). *L'utopie française : essai sur le patrimoine*. Paris : Mengès, 180 p.
- Magnaghi, A. (2017). *La conscience du lieu*. Paris : Eterotopia, 221 p.
- Morice, J.R., Saupin, G., & Vivier, N. (2015). *Mutations de la culture patrimoniale*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 270 p.
- Chartier, Z., Lillo, C. et Melchers, H. (2014). *Observatoire des dynamiques territoriale du Parc des Monts d'Ardèche*. Observation du développement et des dynamiques territoriales, 82 p.
- Puccio, G. (2012). Creativity as a Life Skill. *TEDxGrammarly*. Disponible à : <https://www.youtube.com/watch?v=ltPAsp71rmI> [Consultée le 10 juillet 2019].
- Real, E. (2015). Reconversions. L'architecture industrielle réinventée. *In Situ*, 26, 1-71.
- Smith, P. (Dir.). (2015). La reconversion des sites et bâtiments industriels [Numero Special]. *In Situ*, 26.
- Stock, M. (2015). Habiter comme « faire avec l'espace ». Réflexions à partir des théories de la pratique. *Annales de Géographie*, 704, 424-441.